

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

B

Techniciens territoriaux

B2

La Direction

La Direction des infrastructures (DI) met en œuvre la politique publique dédiée à la gestion des infrastructures routières en s'inscrivant dans la dynamique développement durable. Elle assure notamment les missions suivantes :

- Préserver le patrimoine dont les chaussées et les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels, ...)
- Offrir de bonnes conditions de circulation
- Améliorer la sécurité en protégeant les usagers contre les accidents et les risques naturels ;
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (aménagement cyclables et les aires de covoiturage)
- Gérer les matériels
- Piloter les opérations de déploiement du très haut débit et de la couverture mobile

Elle regroupe 140 agents répartis au sein de la direction adjointe aménagement et la direction adjointe maintenance

Objectifs du Service

- Définir les politiques, les organisations et les moyens destinés à :
 - Garantir la fluidité et la sûreté de la circulation routière
 - Assurer des routes praticables en toutes circonstances
 - Tenir informés les usagers des routes
- Moderniser l'exploitation routière
- Participer à la gestion opérationnelle de la circulation et des crises routières

FINALITES DE LA FONCTION

- Organiser la planification annuelle de la maintenance à l'échelle du territoire et assurer son suivi, avec l'ensemble des acteurs internes ou externes
- Formaliser les procédures de maintenance des tunnels
- Faire le lien avec les équipes locales assurant l'exploitation des ouvrages au quotidien et les former
- Tenir le rôle de référent tunnels du Département en interne et auprès des instances régionales et nationales

MISSIONS

Maintenance des équipements de sécurité des tunnels :

- Assurer la maintenance des équipements d'exploitation des ouvrages VRT (énergie, ventilation, éclairage, vidéo, signalisation dynamique, détection incendie, automatisme)
- Assurer la programmation annuelle des opérations de maintenance préventive et curative
- Faire établir les diagnostics en cas de dysfonctionnement
- Organiser et suivre les interventions des entreprises externes
- Assurer ponctuellement le rôle de référent lors d'épisodes de travaux de nuits
- Gérer le budget alloué aux tunnels
- Assurer la traçabilité des incidents, diagnostics et interventions
- Instaurer et mettre à jour les fiches de tests périodiques et les plans de maintenance des ouvrages

Participation à l'organisation transversale de la maintenance des tunnels :

- Elaborer la documentation technique et organisationnelle issue de la politique de maintenance afin d'apporter le support nécessaire au travail des acteurs de la maintenance
- Animer les intervenants techniques pour les tunnels, au sein de Maisons techniques et de service de maintenance
- Rédiger des procédures techniques, et former les agents et les responsables d'intervention

Marchés :

- Assurer la préparation et le suivi des marchés pour les prestations externalisées (luminaires, gestion centralisée et automatisme, détection vidéo, etc.)
- Participer à l'élaboration du plan pluri annuel des investissements lié aux équipements des tunnels

Suivi réglementaire :

- Participer à la mise à jour des Dossiers de Sécurité et de la politique d'exploitation et de maintenance des tunnels
- Participer aux exercices de sécurité en tunnels et aux retours d'expérience (RETEX)

Appui technique sur les volets ingénierie exploitation et équipements des tunnels :

- Se positionner en tant que référent technique des équipes projets chargées des mises aux normes ou des constructions de tunnels
- Elaborer les spécifications techniques pour les réhabilitations d'équipements de tunnels
- Assurer la veille technique et proposer les innovations pour l'exploitation des tunnels
- Participer à la réflexion de digitalisation des outils métiers pour la maintenance des tunnels
- Renforcer la prise en compte du développement durable dans les choix des équipements des tunnels

Veille technologique :

- Participer aux comités de filière et animer les sujets au sein du Département (CETU, GTFE, Cerema)

Transversalité :

- Assurer l'intérim des techniciens référents des « équipements dynamiques routiers » et « comptages routiers » en leur absence

Spécificités liées à la fonction :

- Déplacements fréquents en Savoie, parfois de nuit : suivi terrain des interventions de maintenance, réception (travail de nuit ponctuel – environ 8 nuits/an),
- Déplacements en Savoie pour assurer les formations (environ 8 jours par an)
- Déplacements ponctuels en et hors Savoie (environ 2 jours par an) pour participation à des comités de filière
- Déplacements ponctuels en Savoie pour le bon suivi des ouvrages, visites, inspection (10 déplacements/an environ)

Liens hiérarchiques

- Chef(fe) de service exploitation
- Adjoint au directeur des infrastructures patrimoine et exploitation

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Le technicien en charge du suivi administratif des dossiers de sécurité
- Les services de la Direction des Infrastructures (service matériel et maintenance routière, service études et travaux, service ouvrages d'art, ...)
- Les Maisons Techniques du Département, Service Appui Technique, Service Appui Administratif)

Hors du Conseil départemental :

- Les gestionnaires de réseaux routiers
- Le réseau scientifique et technique de l'Etat et des collectivités
- Les entreprises et bureaux d'études

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis de conduire de catégorie B
- Techniques de Maintenance Industrielle
- Techniques de pilotage d'opérations de maintenance
- Connaissance fine en électricité (courants faibles, forts, réseaux, automatismes)
- Utilisation de l'outil informatique
- Connaissance des marchés publics de maintenance
- Techniques de pilotage de projets
- Compréhension des enjeux et aspects juridiques de l'exploitation routière
- Curiosité
- Rigueur et méthode
- Autonomie
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de négociation
- Intérêt pour les technologies nouvelles

Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : OUI
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : OUI
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
 - ➔ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

